

Extrait du École changer de cap

<https://ecolechangerdecap.net/spip.php?article47>

Vincent Roussel, Christian Renoux

Education à la non-violence : un programme pour l'école

- Français - Finalité humaine et école -

Date de mise en ligne : samedi 4 juin 2011

École changer de cap

Ce "Programme pour l'École" a été longuement élaboré dans le cadre de la Commission Éducation de la Coopération Française pour la Décennie de la paix et de la non-violence. La Commission, dirigée par Vincent Roussel, réunit des militants de nombreuses associations membres de la Décennie. La Revue de Psychologie de la Motivation et plusieurs contributeurs de ce site ont participé à son élaboration.

C'est un vrai legs, prêt à l'emploi, pour une école en quête d'outils refondateurs de sens et d'efficacité psycho pédagogique. De réussite pour tous. Le nouveau Ministre de Éducation Nationale devrait s'y intéresser de près.

Une approche fondatrice

Conçu selon les normes de l'Éducation nationale, avec des objectifs, des progressions, des outils et des méthodes pédagogiques spécifiques, ce programme nécessite, aux différents niveaux allant de l'école maternelle au collège, une application régulière mais peu contraignante en temps. Il appelle une formation spécifique des futurs enseignants. L'éducation psychosociale à la non-violence et à la paix ouvre un champ d'action pouvant apporter plus de sens et de corps aux missions de l'école. Elle répondrait au plus près au besoin si malmené du "mieux-vivre-ensemble" : à l'école, mais aussi dans la vie familiale, professionnelle et sociale.

À l'appel de tous les Prix Nobel de la paix, le 10 novembre 1998, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté à l'unanimité une résolution proclamant la décennie 2001-2010 « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde ».

Cette résolution invite tous les États membres à « prendre les mesures nécessaires pour que la pratique de la non-violence et de la paix soit enseignée à tous les niveaux de leurs sociétés respectives, y compris dans les établissements d'enseignement ».

Depuis sa création, en novembre 2000, la Coopération française pour la Décennie (www.decennie.org) agit pour que cette résolution de l'ONU soit mise en application en France. Convaincue, par les expériences de plus en plus nombreuses, que la formation des adultes et des enfants à la gestion concrète et non-violente des conflits est possible et bénéfique, elle a lancé, le 21 septembre 2002, une campagne nationale « Éducation à la non-violence et à la paix à l'école ».

Cette campagne demande, en premier lieu, l'introduction officielle de la formation à la non-violence et à la paix à tous les niveaux du système éducatif français, dès l'école maternelle, avec un programme prévoyant une progression, des outils et des méthodes pédagogiques. La mise en place de ce programme suppose des horaires spécifiques et l'intégration de cet enseignement dans la formation initiale et continue des enseignants ainsi que l'accès de tous les adultes travaillant sur un site scolaire à une formation à la gestion des conflits. Cette campagne a reçu le soutien de plus de 6 000 personnes qui ont ainsi manifesté leur attachement à l'éducation à la non-violence et à la paix.

Pendant toute cette campagne, la Coopération française pour la Décennie a maintenu un dialogue régulier avec le ministère de l'Éducation nationale. Elle a également participé, à l'automne 2003, au Débat national sur l'avenir de l'école en faisant des propositions concrètes à la Commission Thélot. Elle s'est aussi adressée à tous les parlementaires pour les informer de ses initiatives. Plusieurs d'entre eux ont posé des questions écrites au ministre de l'Éducation sur ce thème. Ils ont également déposé des amendements en faveur de l'éducation à la non-violence

et à la paix, lors du débat parlementaire autour de la loi d'orientation sur l'avenir de l'école, présentée par M. Fillon, et lors du débat sur la proposition de loi visant à renforcer la prévention et la répression des violences au sein du couple (mars 2005).

Parallèlement à ces actions, la Coordination française pour la Décennie a décidé d'élaborer un programme d'éducation à la non-violence et à la paix dans le cadre de l'enseignement obligatoire. Ce travail, commencé en 2003, a été réalisé par des enseignants de tous niveaux, des inspecteurs de l'Éducation nationale, des chercheurs en sciences de l'éducation et des formateurs à la médiation scolaire et à la gestion des conflits. Il se veut une solide base de discussion avec tous les partenaires de l'éducation en France en vue de l'introduction officielle de l'éducation à la non-violence et à la paix dans les établissements scolaires. C'est ce programme que nous avons le plaisir de vous présenter dans le document joint ci-dessous. Nous espérons que ce Programme de formation sera une étape importante vers l'introduction de l'éducation à la non-violence et à la paix dans le système éducatif français.